

COMPTE ADMINISTRATIF

Note de présentation brève et synthétique

Compte Administratif 2018

I- Préambule

Le Compte Administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année. Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice soit au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre des comparaisons.

Le CA est le bilan financier de l'ordonnateur (Maire). Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Une fois le CA voté, le Conseil Municipal vote une délibération d'affectation des résultats et les résultats sont intégrés au budget primitif.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement, soit il est reporté en recettes de fonctionnement, soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses, soit les deux.

Le comptable public, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le CA.

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

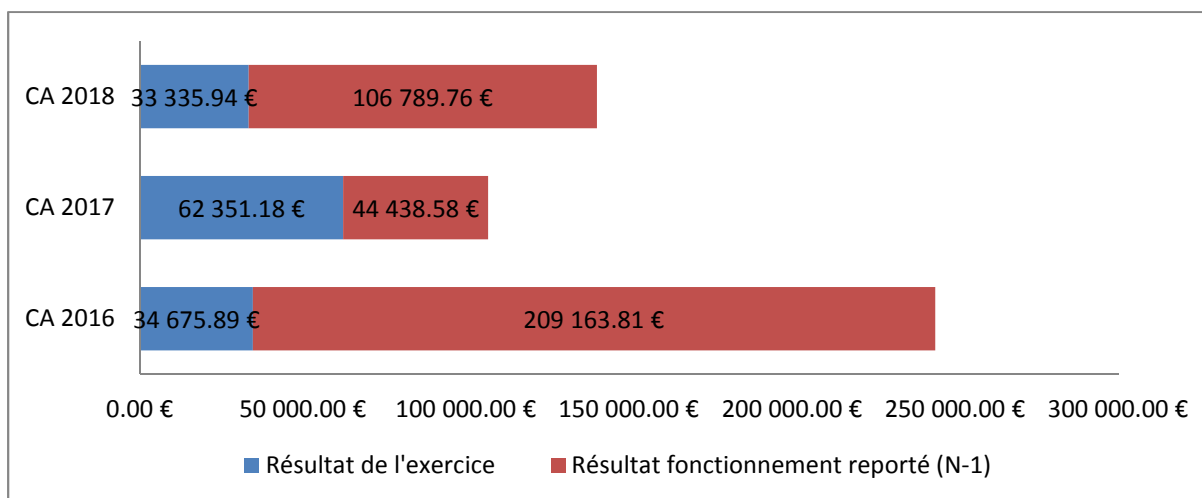
Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2018 de la Commune.

II- Résultats du Compte Administratif 2018

Résultat du Compte Administratif 2018			
	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	549 448.00 €	133 922.00 €	
Titres de recettes émis en 2018	443 818.88 €	15 105.81 €	
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	549 448.00 €	133 922.00 €	
Mandats émis en 2018	410 482.94 €	72 106.45 €	

résultat de l'exercice 2018			
Excédent	33 335.94 €		-23 664.70 €
Déficit		57 000.64 €	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017			
Excédent	106 789.76 €	44 022.62 €	
Déficit			
Résultat de clôture de l'exercice 2018			
Excédent	140 125.70 €		127 147.68 €
Déficit		12 978.02 €	

Evolution du résultat de fonctionnement :



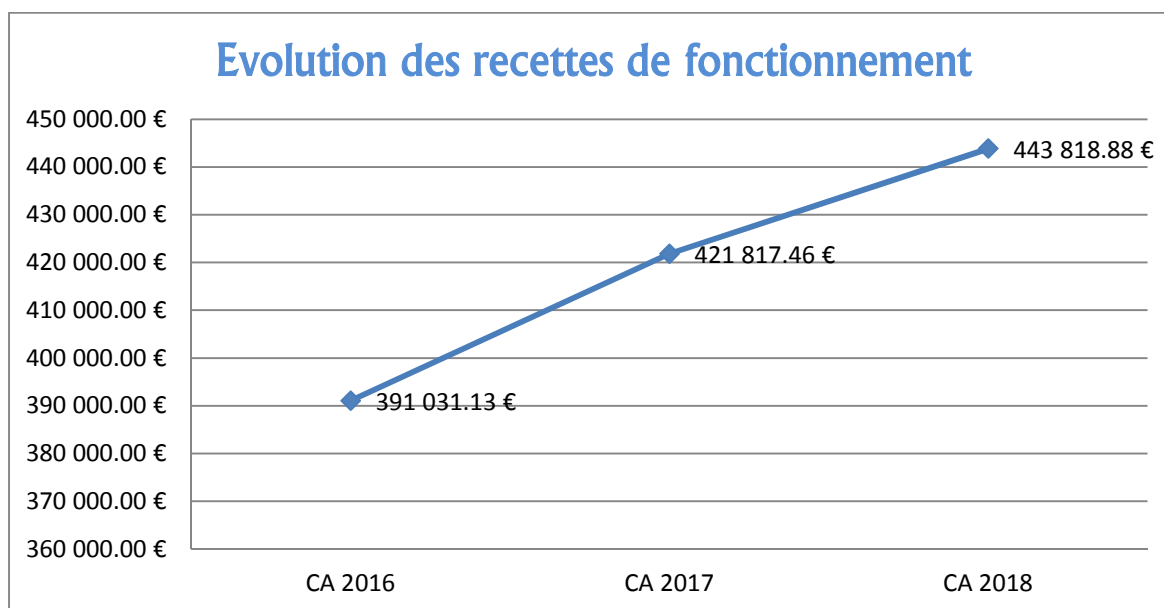
III- Section de Fonctionnement

1- Recettes de Fonctionnement

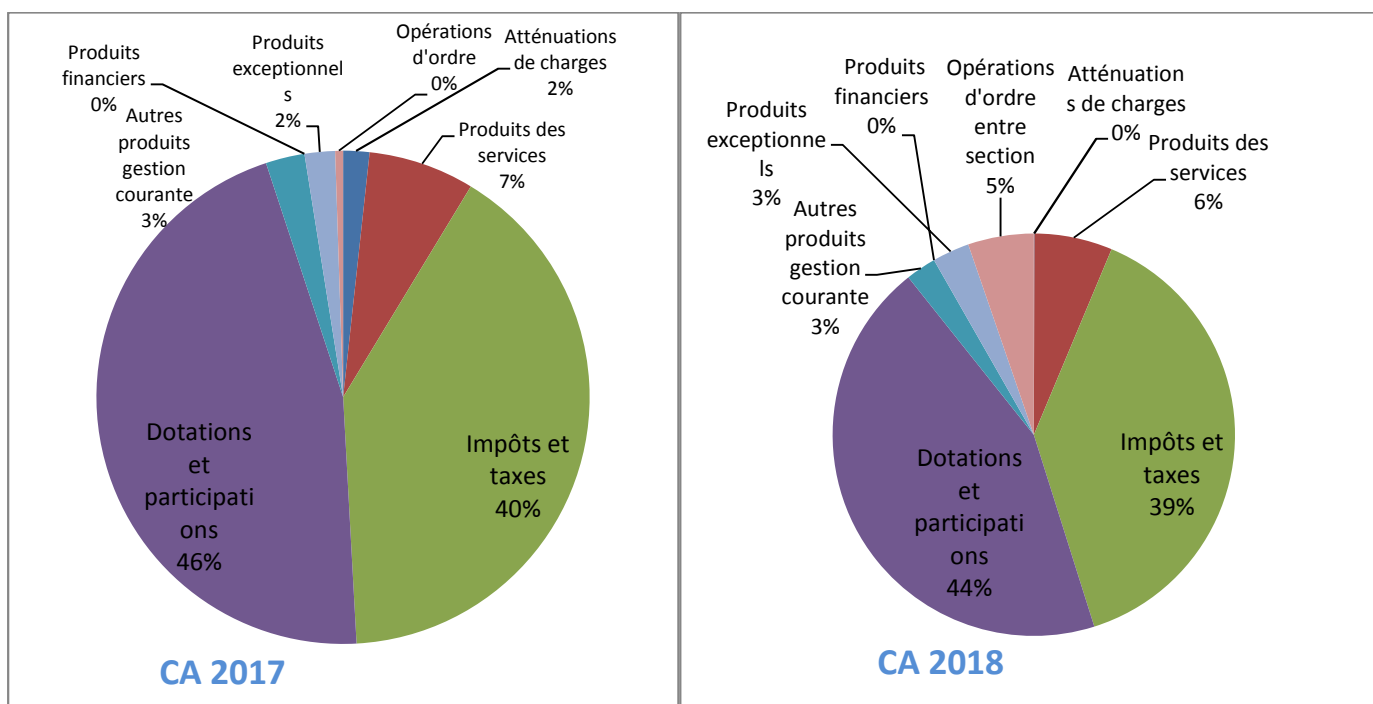
Le tableau et les graphiques ci-dessous permettent d'analyser au plus près l'évolution des recettes de fonctionnement sur la période 2016-2018.

Chapitres	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evolution 2017/2018
013 - Atténuations de charges	912.99 €	7 219.49 €	177.65 €	-97.54%
70- Produits des services	28 003.55 €	29 368.59 €	27 822.15 €	-5.27%
73- Impôts et taxes	168 724.56 €	170 659.00 €	172 273.00 €	0.95%
74-Dotations et participations	174 989.85 €	193 209.17 €	196 019.57 €	1.45%
75- Autres produits gestion courante	10 912.79 €	10 779.78 €	10 777.84 €	-0.02%
76- Produits financiers	4.19 €	4.70 €	5.88 €	25.11%
77- Produits exceptionnels	7 483.20 €	8 381.63 €	13 292.57 €	58.59%
042- Opérations d'ordre entre section		2 195.10 €	23 450.22 €	968.30%
TOTAL	391 031.13 €	421 817.46 €	443 818.88 €	5.22%

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 5.22% par rapport à l'an passé.



Répartition CA 2017 et 2018 – Recettes de Fonctionnement



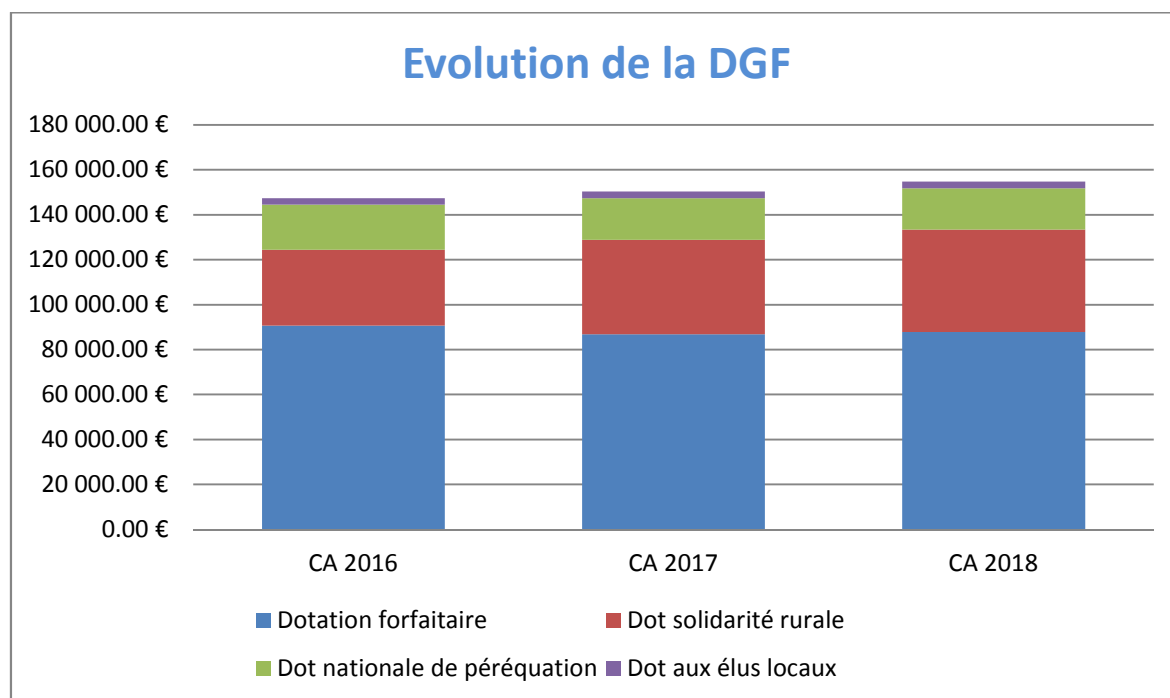
Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladies et accidents de travail.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par la restauration scolaire (21 262.15€) et le remboursement de la Communauté de Communes suite au transfert de la jeunesse (5800€).

Chapitre 73 : Il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. Sachant qu'en 2018, les taux n'avaient pas été modifiés, avec une recette de 135 097.00€. D'autres postes importants comme la Dotation de solidarité communautaire, 28 999.00€. Et le FPIC pour 7 609.00€.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat

Compte	Libellé	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evolution 2017/2018
7411	Dotation forfaitaire	90 739.00 €	86 869.00 €	87 890.00 €	1.18%
74121	Dot solidarité rurale	33 692.00 €	41 993.00 €	45 518.00 €	8.39%
74127	Dot nationale de péréquation	20 010.00 €	18 512.00 €	18 369.00 €	-0.77%
742	Dot aux élus locaux	2 895.00 €	2 962.00 €	2 972.00 €	0.34%



Cette année encore la dotation globale de fonctionnement est en hausse de 2.94%.

Chapitre 75 : Ce chapitre est constitué essentiellement de la location immobilière.

Chapitre 77 : Il comprend essentiellement la redevance de la carrière d'argile et l'enregistrement de la cession du chemin communal dit de Casselong.

Chapitre 042 : Il concerne les opérations d'ordre budgétaire notamment les travaux en régie pour l'extension et la mise aux normes du boulo-drome.

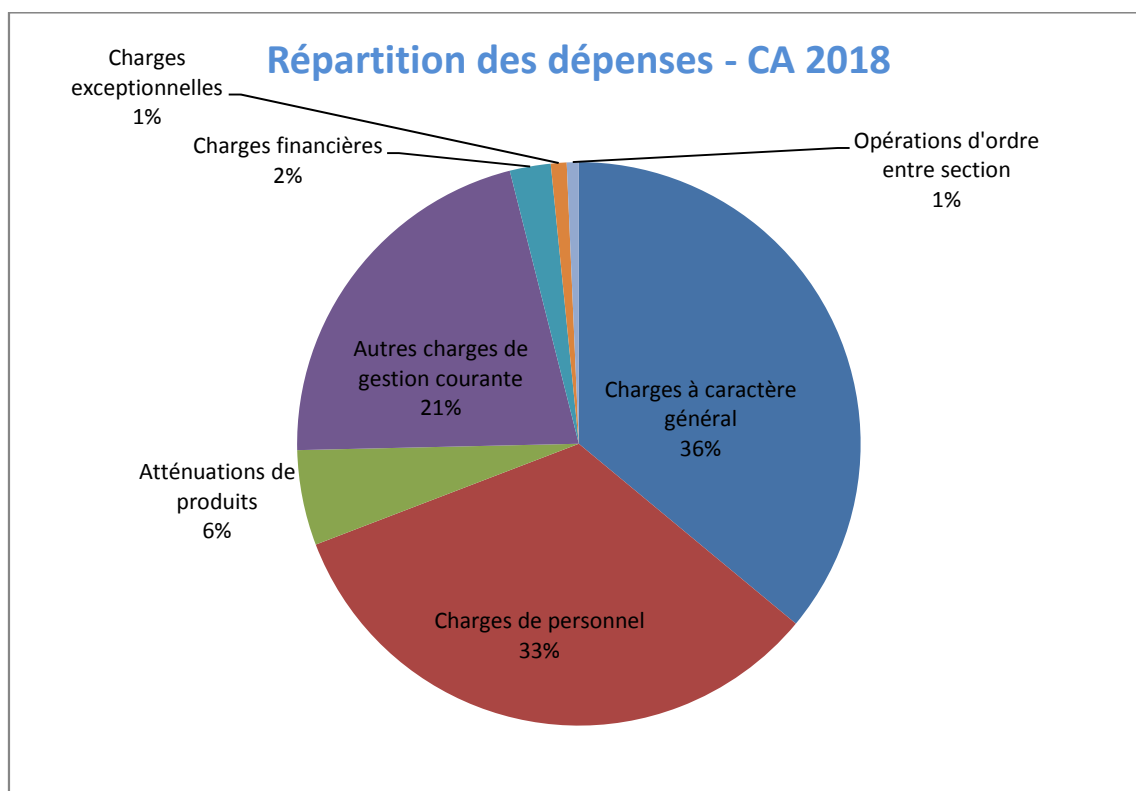
2- Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 410 482.94€. Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evolution 2017/2018
011- Charges à caractère général	105 456.08 €	110 104.21 €	147 797.96 €	34.23%
012- Charges de personnel	143 951.63 €	138 816.97 €	136 179.63 €	-1.90%
014- Atténuations de produits	6 016.32 €	13 047.00 €	22 413.00 €	71.79%
65- Autres charges de gestion courante	90 116.31 €	85 719.44 €	87 888.41 €	2.53%

66- Charges financières	10 614.90 €	10 138.74 €	9 643.94 €	-4.88%
67- Charges exceptionnelles	200.00 €	1 132.92 €	3 700.00 €	226.59%
042- Opérations d'ordre entre section	0.00 €	507.00 €	2 860.00 €	464.10%
TOTAL	356 355.24 €	359 466.28 €	410 482.94 €	14.19%

Les dépenses de fonctionnement sont en hausses de 14.19% par rapport au Compte Administratif 2017.



- * Le chapitre 011 « Charges à caractère Général » : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, réparation et entretien voirie, bâtiments, matériels, locations diverses, assurances, maintenances...
Ce chapitre a enregistré une hausse de 34% du fait des travaux en régie et de l'achat de petites fournitures pour l'extension et la mise aux normes du boulodrome.
- * Le chapitre 012 « Charges de personnel » : Ce chapitre est en baisse encore cette année. Stabilisation des dépenses de personnel.
- * Le chapitre 014 « Atténuations de produits » : Ce chapitre correspond aux attributions de compensation reversées à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine suite au différent transfert de compétences. En augmentation depuis 2016, vu le transfert de la jeunesse, des aires d'accueil des gens du voyage, de la MJC, du PLUIh...
- * Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : Sont regroupées dans ce chapitre, les indemnités versées aux élus de la collectivité, les contributions dues aux structures intercommunales (RPI Auradé-Endoufielle) et les subventions aux organismes de droit privé tels que les associations. Les charges de gestion

courantes constituent une catégorie de dépenses importante. Elles représentent 21% des dépenses totales supportées par la Commune en 2018.

- * Le chapitre 66 « Les charges financières » : Il s'agit des intérêts des deux emprunts de la Communes. Ces charges sont en baisse de – 4.88% par rapport au CA 2017.

IV- Section d'investissement

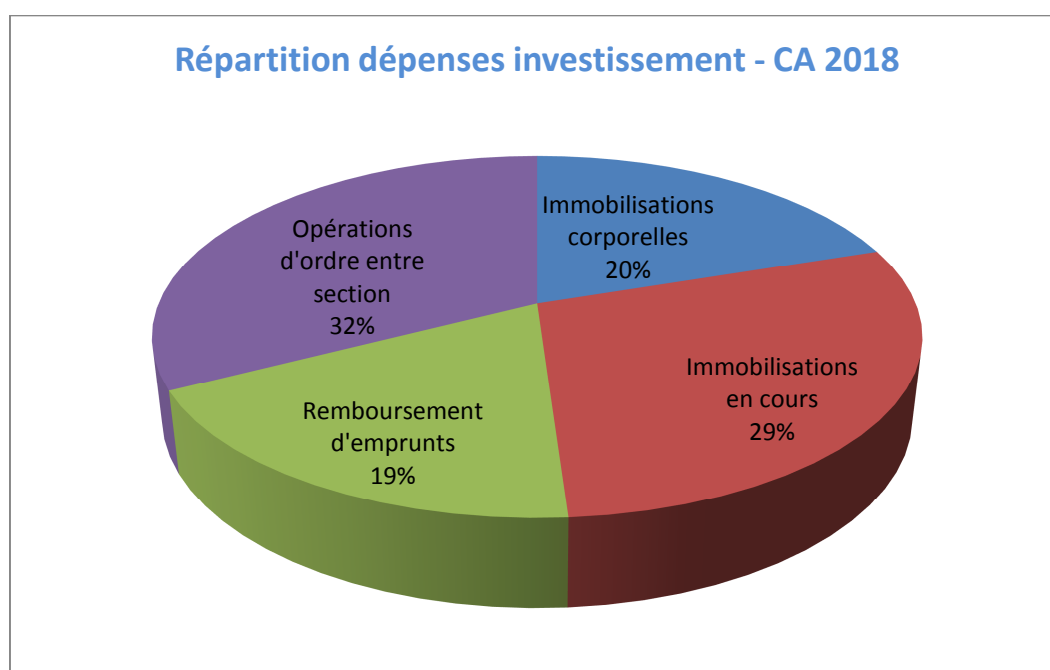
1- Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 15 105.81€ en 2018.

Chapitre	CA 2018
10- Dotations Fonds divers réserves:	
10222- FCTVA	5 607.00 €
10226- Taxe d'aménagement	6 638.81 €
040- Opérations d'ordre entre section	2 860.00 €
TOTAL	15 105.81 €

2- Dépenses d'investissement

D	Dépenses investissement	CA 2016	CA 2017	CA 2018
20	Immobilisations incorporelles	480.00 €	0.00 €	0.00 €
204	Subventions d'équipements	22 381.08 €	1 702.27 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	27 134.05 €	15 989.36 €	14 374.61 €
23	Immobilisations en cours	34 261.29 €	22 796.52 €	20 904.04 €
16	Remboursement d'emprunts	12 406.62 €	12 882.78 €	13 377.58 €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	2 195.10 €	23 450.22 €
	TOTAL	96 663.04 €	55 566.03 €	72 106.45 €



Concernant les dépenses d'investissement de l'année 2018 :

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : Achat de matériel et outillage technique, informatique (panneaux de signalisation, perforateur, laser, véhicule, lave-linge, drapeaux...)

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : Travaux d'extension et de mises aux normes du boulodrome.

Chapitre 040- Opération d'ordre entre section : Travaux en régie

V- La dette

Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 238 529.07€.

Tiers	Capital à l'origine	Restant dû au 31/12/2018	Annuité de l'exercice		
			Capital	Intérêts	TOTAL
Crédit Agricole	119 200.00 €	102 743.30 €	4 365.17 €	4 820.75 €	9 185.92 €
Crédit Agricole	200 000.00 €	135 785.77 €	9 012.41 €	4 823.19 €	13 835.60 €
TOTAL	319 200.00 €	238 529.07 €	13 377.58 €	9 643.94 €	23 021.52 €

